CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84690** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2005

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/09/2024

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE 48222727900080

Siret : 482 227 279 00080

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3366440

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F45269A1244000/001522199/26

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F45269A1244000/001522199/26

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : AVA CONSTRUCTION

7 AVENUE DES NOISETIERS
PARC ALATA
60100 CREIL

Téléphone : 03 44 31 92 13 **Fax :**

Portable : 07 77 94 57 11

Responsabilité légale :
SEMIAN (852 871 169) / ATAC RAHIMA PRÉSIDENT / ATAC FAYSAL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@avaconstruction.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 122 712 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	5	28/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 17:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.